

Inspection générale

L'origine de l'**Inspection générale** remonte en 1849 ¹, lorsqu'est confiée à deux inspecteurs la mission d'épauler le directeur de l'Assistance publique, en matière de surveillance et de contrôle du chef-lieu ², de ses services, des hôpitaux et hospices, des bureaux de bienfaisance et des maisons de secours. Ces deux agents sont immédiatement placés sous les ordres du directeur de l'administration. Ils visitent les différents services et examinent leurs comptes afin de signaler les éventuels manquements dans leur tenue.

L'arrêté directorial du 16 décembre 1898 détermine la nouvelle appellation du service : «le service de l'inspection et le service du contrôle forment un service unique sous la dénomination de **service de l'Inspection et du Contrôle** » ³.

1. Voyez dans le RAC, l'arrêté préfectoral du 11 avril 1849 relatif à la création de deux emplois d'inspecteurs des établissements, des services hospitaliers et des secours à domicile (1 J 1, p. 34). Consultez également l'arrêté directorial n° 4737, du 30 avril 1849, sur les dispositions réglementaires concernant les attributions des inspecteurs des établissements et services hospitaliers et des secours à domicile (1 J 1, p. 39).

2. Le « chef-lieu » est l'ancien nom de « l'administration centrale » devenu le « Siège » depuis le décret du 2 octobre 1992.

3. RAC, article premier de l'arrêté du 16 décembre 1898 (1 J 10, p. 119-122).

Puis l'arrêté préfectoral de 1903 ⁴ réorganise véritablement le service de l'Inspection. Dès lors, « les services de l'inspection et du contrôle forment un service unique sous la dénomination de **Service de l'inspection** » ⁵. Composé de quatorze inspecteurs, le service se charge des enquêtes et des études que leur confie le directeur de l'administration. Ces membres ont pour attributions : l'inspection des services publics et financiers (structures, magasins généraux et service des Enfants-Assistés) ; l'inspection de la comptabilité en matières et l'inspection du domaine.

Dans les années soixante, la politique de déconcentration de l'Assistance publique provoque un recadrage des attributions de l'inspection. Elle perd en particulier son droit de gestion directe dû au transfert de certaines responsabilités sur le plan local.

Aujourd'hui, le statut de l'**Inspection** relève de l'arrêté directorial du 9 mars 1977 ⁶. Sa mission consiste toujours à exercer une mission de contrôle dans les établissements, les groupes hospitaliers et les services du Siège. Toujours placé sous l'autorité du directeur général, ce service devenu **direction de l'Inspection générale** en 1993, veille à leur bonne organisation administrative, financière et médicale. Pour cela, elle procède d'une part à une surveillance générale des établissements et des services ; à des études générales ou à des enquêtes particulières sur des questions hospitalières, économiques ou sociales communes ou non à plusieurs structures ; mais aussi à des activités de représentation. Elle compte en 1999 une dizaine de membres, également chargés de l'audit interne.

Pour en savoir plus sur la **direction de l'Inspection générale**, vous devrez consulter les recueils des arrêtés, instructions et circulaires (dits RAC). Ils contiennent dès 1849, des textes officiels sur les attributions et les missions de cette direction ⁷.

De plus, les mémoires qui précèdent les comptes moraux contiennent parfois des données sur ce service. Par exemple, les réformes du service de même, les questions sur les devoirs des inspecteurs et sur les rémunérations mensuelles y sont abordées.

4. RAC, arrêté du 28 mai 1903 (1 J 12, p. 80-82).

5. Ibid. article premier (1 J 12, p. 80).

6. Arrêté n° 77-0660.

7. À titre d'exemple, la note de service du directeur général Gabriel Pallez, en date du 4 septembre 1984, contient un rappel de l'arrêté du 9 mars 1977. Celui-ci précise la nature, l'étendue des missions de l'Inspection, y compris son fonctionnement; voir RAC (1 J 64, p. 512-516).

Bibliographie

Articles et ouvrage consacrés à l'Inspection

« Arrêté relatif à l'examen d'aptitude aux emplois de commis •d'inspection de l'Assistance publique ». *La Revue philanthropique*, 1907, p. 131-134. (280 PER 21)

LE ROY (Clément). « L'inspection de l'Assistance publique et les employés de préfecture ». *La Revue philanthropique*, 1911, p. 172-175. (280 PER 29)

MESUREUR (G.). « L'inspection des hôpitaux ». *La Revue philanthropique*, 1903-1904, p. 757-760. (280 PER 14)

Rapport de la commission chargée de rechercher et préparer les moyens de régler l'exercice de la surveillance des membres du conseil sur les établissements hospitaliers et de secours à domicile. Paris, Dupont, 1850, 12 p. (C-251810)

Article évoquant l'Inspection

TH UILLIER (Guy). « Un plan d'inspection médicale des départements en 1802 ». *Bulletin d'histoire de la Sécurité sociale*, 1994, n° 30, p. 239-242. (63 PER 6)

Fonds d'archives □ Administration

- Rapport relatif à la création d'une inspection permanente et aux attributions des inspecteurs de l'administration, 1848. (87 FOSS 1), 1 cahier, ms.

- Fonds de l'Inspection, 1899-1981. Documents concernant : l'alimentation, les blocs opératoires, les commissions d'hygiène, l'anesthésiologie, la cancérologie, l'électroencéphalographie, la radiologie, la gériatrie, le personnel hospitalier et le personnel des bureaux d'aide sociale, les équipes de brancardage, le service de santé, la bibliothèque médicale des hôpitaux, l'hospitalisation à domicile, l'informatique, les magasins généraux, la déconcentration, la comptabilité, le budget global, les déchets, les structures, etc. (496 W 1-13), 13 articles.

- Notes multiples dont état des agents de surveillance, provenant de Imard, ancien inspecteur de l'Assistance publique, XIX^e siècle. (86 FOSS 1), 1 liasse.

- Rapport de l'Inspection sur la situation financière de l'Assistance publique, correspondance, minutes des réponses, arrêtés et circulaires, 1906. (791 FOSS 23/5-7), 3 liasses.

- Rapports de l'Inspection générale des services administratifs, 1920-1931. (10 IMPR 1-4), 4 volumes.

- Rapports de l'Inspection générale, 1932-1977. Pièces sur : la réforme de l'Assistance publique, le compte rendu des différentes commissions, la politique de l'informatique à l'AP-HP, le statut des personnels, la PMI, la réforme des études médicales, la réanimation, la prescription médicale écrite, les services spécialisés, la radiothérapie, les laboratoires, la gestion hospitalière, les services économiques, le dossier médical, l'alimentation, le contentieux, les consultations, les urgences. (481 W 1-39), 37 articles.

- Rapport de l'Inspection générale des ministères de la Santé publique et de l'Intérieur et des Finances sur le fonctionnement et la gestion de l'Assistance publique, 1949-1950. (745 FOSS 1), 1 pièce, p. 85-318.

Étude de l'Inspection générale sur l'organisation et les effectifs des personnels du cadre hospitalier. Données et tableaux relatifs à l'organisation hiérarchique ; aux bureaux et aux services d'intendance ; aux service de malades, 11950]. (744 FOSS 1), 1 pièce, 245 p

- Pièces relatives à la radiologie, 1950-1976. Études relatives aux projets d'extension, pièces relatives au recensement de matériel et à l'équipement dans les établissements (1950-1976) ; programme d'enseignement, chronos et rapports concernant l'école et le centre de radiologie (1952-1976) ; comptes rendus de réunion, notes et correspondance des commissions (1956-1973) ; fiches techniques et programmes d'équipement (1960-1973) ; pièces relatives à la protection (1967-1972). (458 W 1-15), 15 articles.
- Documents sur les travaux et la mise en fonctionnement de diverses structures dont Ambroise-Paré, Joffre-Dupuytren, Vaugirard, Marmottan, Tenon, Rothschild, Louis-Mourier, Laennec, Pitié-Salpêtrière, 1962-1969. (616 W, inventaire en cours).
- Rapport d'inspection sur l'organisation des effectifs dans les hôpitaux, 1969.
 - À Antoine-Béclère, 1969 : (507 W 3/12).
 - À Louis-Mourier, 1969 : (507 IN 22/158).
- Pièces relatives aux incidents et affaires survenus dans les établissements hospitaliers ; aux gardes médicales et aux gardes administratives et à des dossiers divers, 1971-1977. (459 W 1-3), 3 articles.
- Dossiers divers traités par l'Inspection, 1972-1978. (465 W 1), 1 article.
- Rapports de l'Inspection sur les hôpitaux, 1973-1978. Études approfondies sur le fonctionnement de l'établissement, enquêtes générales et financières, rapports de synthèse. (465 IN 2-3), 2 articles.
- Rapports de l'Inspection générale sur les hôpitaux et groupes hospitaliers, 1973-1987.
 - Ambroise-Paré, 1982 : (507 IN 1/3).
 - Avicenne, 1975-1982 (lac) : (507 IN 3/20, 507 W 4/21).
 - Beaujon, 1979-1987 (lac) : (507 W 4/29-30).
 - Bichat, 1978: (507 IN 7/50).
 - Bretonneau, 1978: (507 IN 8/59).
 - Cochin, [1983] : (507 W 12/87).
 - Hospitalisation à domicile, 1979 : (507 W 17/131).
 - Hôtel-Dieu, 1977 : (507 IN 18/137).
 - Joffre – Dupuytren, 1978: (507 IN 19/145).
 - Lariboisière – Fernand-Widal – Saint-Lazare, 1986 : (507 IN 21/153). Raymond-Poincaré, 1980 : (507 W 27/203).
 - Saint-Antoine, 1979 : (507 IN 29/223).
 - Saint-Louis, 1973: (507 IN 29/229).
 - San-Salvador, 1974-1975 : (507 IN 31/241-242).
- Rapport de l'Inspection sur la maternité Guy Le Lorier de Tenon, 1979. (507 W 32/249).
- Rapport sur l'humanisation des hôpitaux, 1979. (515 IN 455), 1 pièce.
- Rapport sur le centre d'hémobiologie périnatale, 1981. (515 W 424), 1 pièce.
- Rapport sur l'activité des odontologistes exerçant dans les centres dentaires de l'Assistance publique, 1981. (515 IN 408), 1 pièce.
- Rapport sur un projet de modèle de rapport d'activité des chefs de services médicaux, 1982. (515 W 426), 1 pièce.
- Rapport de l'Inspection sur le centre de secteur d'hémobiologie-transfusion à Saint-Louis, 1984. (507 W 29/230).
- Étude sur l'organisation et les effectifs des personnes du cadre hospitalier, [s.d.]. (515 W 417), 1 pièce.
- Dossiers d'enquêtes relatives aux travaux, à l'activité, aux services médicaux de tous les établissements hospitaliers de l'Assistance publique (hôpitaux, groupes hospitaliers, et fondations dont les maisons Debrousse et Anselme-Payen). Les pièces concernent également d'autres sujets tels que l'installation de comptables, [s.d.]. (208 W).
- Rapport sur les services de gynécologie-obstétrique dans les hôpitaux, [s.d.]. (515 W 447), 1 pièce.

- Rapports sur l'hémobiologie, [s.d.]. (515 W 448-449), 2 pièces.
- Rapports sur l'hormonologie, [s.d.]. (515 W 450-451), 2 pièces.

☐ **Personnel**

- États du personnel de l'Inspection du service des Enfants-Assistés, 1893-1935. (676 FOSS 1-2), 2 registres.